



Envoyé en préfecture le 05/07/2016
Reçu en préfecture le 05/07/2016
Affiché le
ID : 029-252901871-20160621-20160621021-DE

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du **21 juin 2016**

16-021

Séance **2016-03** – Délibération n°**05**

L'an deux mille seize, le **21 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION, 1 rue Victor SCHOELCHER à CONCARNEAU, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24 / 32

LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DION Michel, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, TUPIN Hugues, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE BRAS Daniel, FORGET Michel, JEAN Edith, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, CALVEZ Jean-Luc, CROM Florence, DERRIEN Joël, JOLIFF Alain, FOLLIC Alain, PELLETER Bernard.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEBRESNE est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET :

DE 5.5

RAPPORT DE DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR

Les rapports de délégation du Président et du directeur sont présentés aux délégués.

le comité syndical prend acte des signatures.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du **21 juin 2016**

16-020

Séance **2016-03** – Délibération n°**04**

L'an deux mille seize, le **21 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION, 1 rue Victor SCHOELCHER à CONCARNEAU, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24 / 32

LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DION Michel, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, TUPIN Hugues, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE BRAS Daniel, FORGET Michel, JEAN Edith, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, CALVEZ Jean-Luc, CROM Florence, DERRIEN Joël, JOLIFF Alain, FOLLIC Alain, PELLETER Bernard.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEBRESNE est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 1.4	CONVENTION POUR LA RECUPERATION DANS LES DECHETERIES
---------------------------------	---

La commission « Déchèteries » propose une convention pour autoriser les associations à but non lucratif à effectuer la récupération d'objets dans les déchèteries à des fins de réemploi dans un but social, culturel ou environnemental.

Après débat, il est convenu qu'il n'y a pas lieu de s'autolimiter quant à la fréquence et à la durée des interventions des associations puisque c'est VALCOR qui décide, quoi qu'il en soit, des durées et de la fréquence des manifestations autorisées.

En outre, il est demandé que cette convention stipule expressément que ces manifestations s'inscrivent dans un objectif de remploi exclusivement.

Après en avoir délibéré et compte tenu des éléments de modifications évoqués ci-dessus à apporter à la rédaction de cette convention

Le comité syndical approuve cette proposition de à l'unanimité.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du **21 juin 2016**

16-019

Séance **2016-03** – Délibération n°**03**

L'an deux mille seize, le **21 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION, 1 rue Victor SCHOELCHER à CONCARNEAU, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24 / 32

LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DION Michel, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, TUPIN Hugues, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE BRAS Daniel, FORGET Michel, JEAN Edith, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, CALVEZ Jean-Luc, CROM Florence, DERRIEN Joël, JOLIFF Alain, FOLLIC Alain, PELLETER Bernard.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEBRESNE est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 1.4	GROUPEMENT DE COMMANDES CONCERNANT UNE PRESTATION INTELLECTUELLE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE UNIQUE A L'ECHELLE DES 3 STRUCTURES A COMPETENCE « TRAITEMENT » DU SUD FINISTERE
---------------------------------	---

Lors de la réunion du 3 mai 2016 relative à la présentation des résultats de l'étude réalisée par le Symeed29, concernant l'intérêt de la création d'un syndicat mixte unique à l'échelle des trois structures à compétence traitement du Sud Finistère, les trois structures ont décidé de poursuivre les réflexions en vue de la création d'un syndicat mixte unique le 1^{er} janvier 2019.

Afin de mener à bien cette réflexion, les 3 structures de traitement ont aussi décidé d'avoir recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de définir précisément le projet de création du syndicat mixte unique : périmètre de compétence, finance, politique budgétaire, gouvernance, statuts et ressources humaines, etc...

Afin de pouvoir bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage commune, il est nécessaire de constituer un groupement de commande entre la communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS), le SIDEPAQ et le VALCOR, en application de l'article 28 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015. Une convention constitutive définira les modalités de fonctionnement du groupement. La CCPBS assurera les fonctions de coordonnateur. Dans ce cadre, il procédera à l'organisation des opérations de sélection des prestataires, et il sera chargé de signer et de notifier le marché ainsi que de suivre et coordonner l'exécution de celui-ci. En application de l'article 28-II de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, les trois collectivités sont solidairement responsables de l'exécution des obligations qui leur incombent.



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du **21 juin 2016**

Il est proposé au comité ou conseil :

- 1- de constituer un groupement de commandes entre la communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS), le SIDEPAQ et le VALCOR ;
- 2- d'autoriser le président à signer la convention constitutive du groupement de commandes définissant les règles de fonctionnement et confiant à la CCPBS la mission de coordination de l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne réalisation du marché (passation et exécution).

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité, le comité syndical décide :

1 - de constituer un groupement de commandes entre la communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS), le SIDEPAQ et le VALCOR ;

2 - d'autoriser le président à signer la convention constitutive du groupement de commandes définissant les règles de fonctionnement et confiant à la CCPBS la mission de coordination de l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne réalisation du marché (passation et exécution).

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du **21 juin 2016**

16-018

Séance **2016-03** – Délibération n°**02**

L'an deux mille seize, le **21 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION, 1 rue Victor SCHOELCHER à CONCARNEAU, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24 / 32

LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DION Michel, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, TUPIN Hugues, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE BRAS Daniel, FORGET Michel, JEAN Edith, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, CALVEZ Jean-Luc, CROM Florence, DERRIEN Joël, JOLIFF Alain, FOLLIC Alain, PELLETER Bernard.


Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEBRESNE est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 6.4	RAPPORT ANNUEL 2015
---------------------------------	----------------------------

En application du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, le président présente l'assemblée délibérante le rapport annuel 2015 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Après en avoir délibéré,

Le comité syndical approuve à l'unanimité le rapport annuel 2015

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL Séance du **21 juin 2016**

16-017

Séance **2016-03** – Délibération n°**01**

L'an deux mille seize, le **21 juin** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION, 1 rue Victor SCHOELCHER à CONCARNEAU, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24 / 32

LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, QUILLEVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, DION Michel, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, TUPIN Hugues, KERIVEL Jean, COLAS Roger, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, LE BRAS Daniel, FORGET Michel, JEAN Edith, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, CALVEZ Jean-Luc, CROM Florence, DERRIEN Joël, JOLIFF Alain, FOLLIC Alain, PELLETER Bernard.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEBRESNE est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 5.2	COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 22 MARS 2016
---------------------------------	--

Il convient d'approuver le compte-rendu du comité syndical du 22 mars 2016.

Celui-ci ne faisant pas l'objet de remarque.

Après en avoir délibéré,

le comité syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu du 22 mars 2016.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :